



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving/Réception des sousmissions
Procurement & Contracting Services
c/o Commissionaires, F Division
6101 Dewdney Ave
Regina, SK S4P 3K7

Fax No. - No de FAX:
(306) 780-5232

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Title – Sujet armoires de nettoyage et de désinfection d'articles de sport et d'équipement tactique, Regina, SK		Date 04 janvier 2018
Solicitation No. – N° de l'invitation M5000-18-4785/A – PW-17-00807757		Amendment No. – N° de la modification 001
Client Reference No. - No. De Référence du Client 201804785		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At / à :	14 :00 hr	CST (Central Standard Time) HNC (Heure Normale du Centre)
On / le :	24 janvier 2018	
Incoterms 2010 "DDP Delivered Duty Paid" See herein — Voir aux présentes	GST – TPS See herein — Voir aux présentes	Duty – Droits See herein — Voir aux présentes
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Tania Sentes		
Telephone No. – No. de téléphone 639-625-3463	Facsimile No. – No. de télécopieur 306-780-5232	
Delivery Required – Livraison exigée	Delivery Offered – Livraison proposée	
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:		
Telephone No. – No. de téléphone	Facsimile No. – No. de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature	Date	



La présente modification vise à :

- répondre aux questions reçues pendant la période de soumission; et
- modifier l'invitation en conséquence, le cas échéant.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1: La spécification no 9 mentionne le nettoyage, la désinfection et le séchage. La GRC accepterait-elle une unité sans élément de séchage?

Réponse 1: Oui, les capacités de nettoyage et de désinfection suffisent. La demande de soumissions a été modifiée en conséquence.

MODIFICATIONS À L'INVITATION

1) A la page quatorze (14) Annexe "A" Besoin,

SUPPRIMER:

9 Le processus de nettoyage, de désinfection et de séchage ne doit pas durer plus de quinze (15) minutes.

INSÉRER:

9 Le processus de nettoyage et de désinfection ne doit pas durer plus de quinze (15) minutes.

2) A la page seize (16), Annexe « C » Critères techniques obligatoires

SUPPRIMER: au complet

INSÉRER:

ANNEXE C

Critères techniques obligatoires

Les soumissionnaires devront indiquer s'ils respectent ou non les critères obligatoires. Ils doivent aussi faire parvenir un (1) copie des documents suffisamment détaillés sur la marque et le modèle proposés afin de bien démontrer en quoi ils sont conformes aux exigences et indiquer la page des documents où l'exigence est mentionnée.

La Gendarmerie royale du Canada n'est pas tenue de demander des précisions quant aux soumissions ou à la documentation technique fournie.

Toute proposition qui ne satisfait pas aux critères suivants sera jugée non conforme et par conséquent, ne sera pas prise en considération.

Les spécifications suivantes doivent être respectées :

Art.	Critère	Conformité		Commentaires et renvois
		Oui	Non	
1.	Les armoires doivent être posées sur des roulettes dotées de freins à blocage coulissant.			
2.	Elles doivent être fabriquées en acier inoxydable			



	de calibre 16 ou plus et comporter des portes à charnières.			
3.	Elles doivent comporter au moins une tige amovible à laquelle on peut accrocher au moins 20 vestes à la fois, chaque veste pesant chacune environ de 10 à 12 lb.			
4.	Les armoires doivent comporter des tablettes amovibles sur lesquelles peuvent être déposés au moins 30 casques (de la taille approximative d'un casque de football).			
5.	Elles doivent être dotées d'un indicateur de cycle et de mise en marche.			
6.	Les portes doivent pouvoir se verrouiller pendant le processus de nettoyage et de désinfection et se déverrouiller à la fin du traitement.			
7.	Les armoires doivent permettre de réduire considérablement les bactéries dangereuses, y compris le <i>Staphylococcus aureus</i> résistant à la méthicilline (SARM), les infections staphylococciques générales, le colibacille et divers organismes responsables de la grippe.			
8.	Les armoires doivent utiliser un système de nettoyage à l'ozone sans eau.			
9.	Le processus de nettoyage et de désinfection ne doit pas durer plus de quinze (15) minutes.			
10.	Les armoires ne doivent pas émettre de produits chimiques ni d'odeurs pendant le processus de nettoyage et de désinfection.			
11.	L'équipement doit être prêt à l'emploi à la fin du processus de nettoyage et de désinfection.			
12.	Les armoires doivent être homologuées par le Underwriter's Laboratory (UL).			
13.	Le processus de désinfection doit être écologique.			
14.	Les armoires doivent être autostables et ne nécessiter aucun raccordement de plomberie ni d'évacuation.			
15.	Les armoires doivent mesurer au moins 89 po de largeur x 23 po de profondeur x 67 po de hauteur et au plus 100 po de largeur x 31 po de profondeur x 72 po de hauteur.			
16.	Les armoires doivent avoir une capacité intérieure d'au moins 68 pi ³ .			
17.	Elles doivent fonctionner avec une alimentation en électricité de 110 V.			
18.	Elles doivent avoir une garantie d'au moins vingt-quatre (24) mois pour les pièces et la main-d'œuvre.			

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES